



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-128692>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-128692**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-88611

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ccas de Toulon

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26830066200015

**Ville** : Toulon

**Code postal** : 83051

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Lutte contre les nuisibles (insectes rampants, volants et rongeurs) et désinfection de locaux dans les établissements du centre communal d'action sociale de Toulon

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 90670000

**Type de marché** : Services

**Critères d'attribution** : La durée de garantie d'un traitement pour les interventions ponctuelles (désinsectisation) : 30% Le total du prix de la redevance forfaitaire semestrielle pour deux traitements et de la redevance trimestrielle pour quatre traitements : 40% Le prix total du bordereau de prix unitaires forfaitaires et contractuels (total des quatre tableaux) dans la pièce financière pour la désinsectisation et désinfection des locaux : 30%

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots** :

Nombre d'offres reçues : 7 Date d'attribution : 21/10/24 Marché n° : 2024051 Assainissement Services, 230 Rte Des Dolines, 06560 Valbonne Montant Ht de 4 110,00 à 13 110,00 Euros Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires : Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé contractuel après la signature du contrat dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de l'acte attaqué (art. R421-1) - Recours de pleine

juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du contrat. Le marché a été signé le 15 octobre 2024 Références des autres publications : Boamp Avis n°24-88611

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2024**